

## ACTUALITE PRATIQUE DU BAIL COMMERCIAL

### Objectifs pédagogiques et opérationnels

Intégrer dans ses pratiques les actualités réglementaires impactant les baux commerciaux  
Minimiser les risques de contentieux

### Pré requis

Connaître le bail commercial dans ses grandes lignes

### Public

Gestionnaires de baux commerciaux/Property managers  
Gestionnaires de patrimoine  
Toute personne souhaitant mettre à jour ses connaissances en matière de bail commercial

### Suivi et validation

Rapport de connexion  
Questions orales ou écrites (QCM)  
Evaluation de la formation en ligne

### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Alternance d'exposés et de cas pratiques  
Questions / réponses  
Projection du support de formation  
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

### Durée – Modalités

3h00 – Distanciel synchrone (classe virtuelle)

## PROGRAMME DETAILLE

### 1. LA LOI PINEL 7 ANS APRES : RETOUR D'EXPERIENCE ET JURISPRUDENCE

Champ d'application du statut des baux commerciaux, bail dérogatoire et durée du bail  
Etat des lieux (entrée, cession du fond, sortie)  
Evolution du loyer en cours de bail  
Charges, impôts et travaux : devoir d'information et notion de grosses réparations  
Droit de préférence du locataire

### 2. LA LOI ELAN ET LA LOI PACTE

Le nouveau motif congé triennal du bail  
La réquisition de bureaux vacants  
Le nouveau Diagnostic de Performance Energétique (DPE)  
La loi PACTE du 22 mai 2019 : modification de la clause de solidarité du cessionnaire envers le bailleur

### 3. TRAVAUX, PERFORMANCE ENERGETIQUE ET RENOVATION

Le décret du 23 juillet 2019 et ses arrêtés relatifs aux obligations de réduction des consommations d'énergie dans des bâtiments à usage tertiaire  
Le nouveau Diagnostic de Performance Energétique (DPE)  
La loi énergie climat de 2019  
La loi climat résilience de 2021

***Une attestation de participation conforme au décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier sera remise à chaque participant***